

Fiche de révision n°1 : Définitions des classes grammaticales (avec plusieurs critères donnés à chaque fois)

I) Les classes grammaticales des mots variables

- A) Le verbe est un **mot variable** (1^{er} critère). Il peut être **conjugué** (2^{ème} critère), ou être **mis à la forme négative** (3^{ème} critère). De plus, il peut être **associé à un infinitif** (3^{ème} critère). Enfin, il renvoie à **un état ou à une action** (4^{ème} critère).

Exemple : L'artiste nommé Le Bernin *a exécuté* une œuvre somptueuse.

- B) Le déterminant est un **mot variable** (1^{er} critère). Il trouve **sa place devant le nom ou l'adjectif associé à celui-ci** (2^{ème} critère), il constitue avec le nom **un groupe nominal dit « minimal »**.

Exemple : J'ai scruté *cette* statue à la vision envoûtante.

- C) Le nom est un **mot variable** (1^{er} critère). Il se trouve **après un déterminant ou un adjectif** (2^{ème} critère), il **s'accorde en genre et en nombre avec le déterminant qui le précède**. (3^{ème} critère).

Exemple : *Ludovic Sforza* était un *mécène* qui hébergeait les *artistes* renommés dans son *château* fortifié.

- D) L'adjectif est un **mot variable** (1^{er} critère). Il se trouve **placé à côté d'un nom ou d'un pronom** (2^{ème} critère), il donne **une précision sur le nom ou le pronom qu'il accompagne** (3^{ème} critère).

Exemple : Je trouve *cette* musique *fameuse* et celle-ci moins *réussie*.

- E) Le pronom est un **mot variable** (1^{er} critère). Il désigne **un nom ou un pronom**. (2^{ème} critère).

Exemple : Ces petits cannelés savoureux, je *les* affectionne particulièrement.

II) Les mots invariables

- F) L'adverbe est un **mot invariable** (1^{er} critère). Il **modifie le sens de l'ensemble de la phrase** (2^{ème} critère).

Exemple : *Vainement* se concentre cet homme sans jugement.

- G) La préposition est un **mot invariable** (1^{er} critère). Elle se met **devant un groupe nominal ou un groupe verbal** (2^{ème} critère).

Exemple : *Au-dessus de* la porte, trônait une statue sublime.

- H) La conjonction de coordination est un **mot invariable** (1^{er} critère). Elle permet **de former des phrases complexes, constituées de groupes de mots dits coordonnés**. (2^{ème} critère).

Exemple : Il pleure, *or* il riait encore il n'y a pas cinq minutes.

